

## Communiqué de presse

Frauenfeld, le 19 mai 2020

### La fondation d'investissement TERRA HELVETICA lance le groupe d'investissement « Habitation en Suisse » avec un volume d'émission maximal de CHF 60 millions.

**La fondation d'investissement TERRA HELVETICA a été fondée en avril 2020 et lance le premier groupe d'investissement « Habitation en Suisse » destiné aux capitaux de prévoyance professionnelle en Suisse. La libération de la première émission portant sur un volume maximal de CHF 60 millions est planifiée pour le 3ème trimestre 2020.**

La fondation d'investissement TERRA HELVETICA est une fondation d'investissement de droit suisse. Elle bénéficie de l'agrément de l'autorité de surveillance compétente (OAK Bern). Le groupe d'investissement « Habitation en Suisse » procède à des investissements directs dans des objets immobiliers dans toute la Suisse. Une différenciation des régions, des situations et des types d'affectation permet d'obtenir une diversification équilibrée. La part des revenus locatifs en provenance des logements doit être au moins de deux tiers. Le groupe d'investissement « Habitation en Suisse » se focalise sur des objets immobiliers existants présentant des perspectives de revenus durables ainsi que sur ceux offrant un potentiel de développement (par exemple, modernisation, densification, réaffectation). A titre complémentaire, des investissements peuvent également être réalisés dans des projets de construction neuve et des promotions immobilières. Les critères d'investissement déterminants pour les investissements sont l'attractivité et l'évaluation des infrastructures des différents sites, leur potentiel ainsi que les perspectives sur la base des cycles de marché dominants.

#### Organisation et direction

Le conseil de fondation se compose de personnalités expérimentées qui rassemblent une vaste expertise dans le domaine de l'immobilier, du droit, de la gestion de fonds et de la prévoyance professionnelle. André Schlatter, avocat et partenaire du bureau d'avocats Grand & Nisple, Saint-Gall, a été nommé président du conseil de fondation. La vice-présidence a été confiée à Urs Rüdin, membre de la direction d'Admicasa Management AG. TERRA HELVETICA a mandaté Admicasa Management AG pour la direction et l'administration de la fondation d'investissement, tandis que l'exploitation des immeubles a été confiée à Admicasa Verwaltung AG, également sur la base d'un mandat.

L'organe de révision de la fondation d'investissement est Deloitte AG, Zurich et l'expert immobilier indépendant est Wüest Partner AG, Zurich.

#### Données de base relative à la première émission

Volume d'émission	max. CHF 60 mio.
Délai de souscription	du 15 mai 2020 au 9 juillet 2020
Souscription minimale	CHF 100'000.00
Prix d'émission	CHF 1'000.00 (commission d'émission en sus)
Attribution	10 juillet 2020
Libération	17 juillet 2020
Numéro de valeur   ISIN	54407343   CH0544073437

#### Contact

Johann Candrian  
Directeur  
johann.candrian@terrahelvetica-anlagestiftung.ch  
T: +41 (0)58 521 05 50

Urs Rüdin  
Vice-président du conseil de fondation  
urs.ruedin@terrahelvetica-anlagestiftung.ch  
T: +41 (0)58 521 05 67

#### Fondation d'investissement TERRA HELVETICA

TERRA HELVETICA est une fondation d'investissement de droit suisse. Elle s'adresse exclusivement aux institutions de prévoyance de droit public ou privé domiciliées, enregistrées et exemptées d'impôts en Suisse, ainsi qu'aux personnes morales, qui gèrent les investissements collectifs de telles institutions de prévoyance, sous le contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), et ne placent dans la fondation que des fonds destinés à ces institutions. La fondation d'investissement procède à des investissements directs dans des immeubles d'habitation et des immeubles commerciaux dans toute la Suisse. Elle se concentre clairement sur l'habitation avec une allocation cible d'au moins deux tiers. Numéro de valeur 54407343 | Numéro ISIN CH0544073437